

CONVOCAZIONE à la 34^{ème} Assemblée Générale à Camarès

Samedi 12 septembre 2020

- 8h30 Accueil des adhérents, formalités administratives
- 9h30 **Assemblée Générale ordinaire**
 - Rapport moral et compte rendu d'activités par Frédéric PERIER, président.
 - Compte rendu financier 2019-2020, par Emilien ABBAL, trésorier.
 - Budget prévisionnel 2020-2021.
 - Cotisation 2021-2022.
 - Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration (Administrateurs sortants et candidats : Mmes Monique BRUNEL, Françoise MONDINE, Claudine BRU et Raymonde FERNANDEZ et Mrs Patrick OZANNE, Claude COMBES, Christian CAUSSE et Gilles SARRAUTE.
 - Questions diverses.

Pouvoir (A remplir et renvoyer obligatoirement si vous ne venez pas)

Je soussignéadhérent N°.....
donne pouvoir pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire du Samedi 12/09/2020
à Mr ou Mme :
Fait àle2020 Signature :

Candidature au Conseil d'Administration

Je soussignéadhérent N°.....
Désire être candidat au poste d'administrateur du Cercle Généalogique de l'Aveyron
Date et signature

Inscription – Réservation des repas

Madame, MonsieurN° adhérent :S'inscrit pour les repas
Samedi 12 septembre : Nombre de repas midiX 20 Euros =
Samedi 12 septembre : Nombre de repas soir X 16 Euros =
Dimanche 13 septembre : Nombre de repas midiX 21 Euros =
Total repas =

Inscription - Réservation des visites

Madame, MonsieurN° adhérent :
Samedi 12 à 14h30 - Visite guidée de l'Abbaye de Sylvanèspersonnes X 5 Euros =
Visite guidée de Camarèspersonnes
Dimanche 13 à 14h30 - Visite guidée de l'Abbaye de Sylvanèspersonnes X 5 Euros =
Visite guidée de Camarèspersonnes
Total visites =

Merci de joindre un chèque correspondant au total repas + visites

Réservation de l'ouvrage : Camarès, des femmes, des hommes et leurs racines

Je soussignéadhérent N°.....
Désire réserver exemplaires du livre au prix unitaire de 25 €
 Retrait du livre lors des journées généalogiques ou au local du Cercle à compter du 14 septembre (paiement à effectuer sur place lors du retrait)
 Expédition du livre par la poste (25 € + frais de port 8 € = 33 €) à compter du 14 septembre (paiement à effectuer d'avance par virement ou chèque joint au bon de réservation)